

MAIRIE DE COMPS SUR ARTUBY

Séance du :

24/05/2022

Date de la convocation :

19/05/2022

EXTRAIT DU REGISTRE -
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de **COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2021 _ 42	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	11	9	9

L'an deux mille vingt-deux et le 24 mai à 17h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves — GRANDAZZI Sandrine - LAUGIER Lucette –
GAYMARD Marie-José et TROIN François

Absents excusés :

Mme Aurore LUCAS ayant donné procuration à M Yves CAMOIN
M. Charles BIGHETTI de FLOGNY ayant donné procuration à Mme Sandrine GRANDAZZI

Secrétaire de séance : TROIN François

Objet : Modification des tarifs du Camping et Gite Municipal du Pontet : lessive

Le Maire rappelle au Conseil Municipal ses délibérations des 23.02.2001, 11.11.2001,
08.03.2011, 08/05/2015, 12/02/2021 et du 18/02/2022

L'assemblée propose d'installer une machine à laver le linge afin que les campeurs qui
séjournent plusieurs jours puissent faire la lessive.

Elle propose également de fixer le prix d'une machine à 5,00 € (lessive comprise)

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **DECIDE de RAJOUTER** à la régie existant la prestation lessive, au prix de 5,00 € par
lessive (produit compris)

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 10 JUIN 2022
et publication le: 10 JUIN 2022

Le Maire
A. BARALE



Le Maire
A. BARALE

